

constats

asbl

SCAN ME



Rapport d'activité 2025

Introduction.....	2
Historique et missions	3
Equipe	4
Expertises	5
Profils des nouvelles demandes de 2025.....	6
Aboutissement des expertises depuis la fondation de Constats.....	8
Finances et communication.....	10
Innovations.....	11
Sensibilisation - Formations.....	11
Partenaires et réseaux	12
Perspectives	14

Introduction

Cette année a été particulièrement marquée par l'annonce de l'arrêt de deux de nos subsides (ONU et Vivre Ensemble) représentant une grande partie de nos budgets. Cela nous a obligé à être créatifs·ves pour penser d'autres formes de financements, notamment le lancement d'une "campagne de dons" qui verra le jour en 2026. Une grande partie de notre énergie a été dédiée à préparer cette campagne et à répondre à des appels à projets pour demander du soutien ou développer davantage nos actions déjà menées sur le terrain.

2025 marque également un essor de nos formations à la rédaction de rapports circonstanciés. En effet, nous avons formés en interne 29 médecins mais nous avons aussi participé à de nombreuses formations externes notamment à la SSMG. En parallèle, nous avons – comme chaque année- renforcé la visibilité de notre association en participant à des événements, cette année, particulièrement, le Congrès International de la Chaire Denis Mukwege à l'ULB.

Les formations sont essentielles pour nos missions: elles permettent de former des médecins à nous rejoindre. Actuellement, le délai d'attente entre une demande effectuée à Constats et le premier rendez-vous obtenu chez un médecin est d'environ 1 an. Dans 90% des cas, en raison de la lenteur des procédures, la situation du demandeur d'asile (attente de la convocation du CGRA, recours au CCE...) ne s'est pas modifiée durant ce délai. Nous considérons donc que pour l'instant ce délai d'attente n'entrave pas de façon trop lourde les procédures des bénéficiaires même si il décourage probablement nos partenaires à nous contacter.

Au delà d'un besoin de médecins formés pour notre association, les formations permettent de diffuser des bonnes pratiques chez les soignant·es et autres professions en social-santé qui seront en contacts avec des personnes en situation d'exil. Cette sensibilisation aux professionnels se réalise dans un contexte politique belge marqué par une année 2025 sans gouvernement bruxellois mais également par des mesures européennes en défaveur des personnes en migration (procédure Dublin). De plus, le contexte géopolitique et les conflits au Moyen-Orient et dans d'autres pays, nous laisse penser que notre expertise est essentielle et doit être partageable dans cette conjoncture.



Participation au Congrès International Denis Mukwege 2025



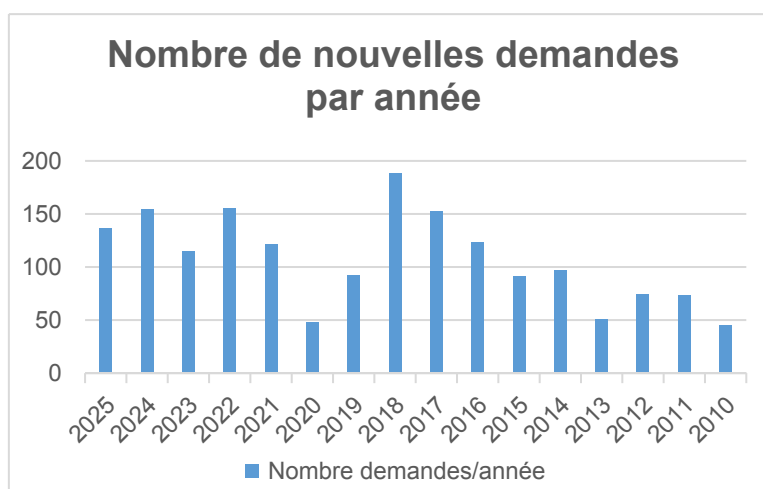
Historique et missions

Constats asbl réalise depuis 2009 des rapports circonstanciés s'adressant aux demandeurs·euses de protection internationale en Belgique survivant·es de violences, tortures, et de mauvais traitements dans leurs pays d'origine. Nos rapports sont établis à la demande des intervenant·es juridiques, sociaux, médico-psychologiques et de la personne demandeuse elle-même. Cette expertise médicale basée sur le protocole d'Istanbul est à l'écoute des récits et se base sur des examens médicaux et psychologiques approfondis.

Outre un soutien direct à la demande d'asile, notre équipe de médecins, médiateur culturel et aide administrative accompagne la personne demandeuse dans son accès aux soins : besoins en santé, constitution d'un réseau de soignants, recherche de médecins généralistes et spécialistes, de psychologues.... Nous veillons également à ce que celle-ci reçoive un soutien social adéquat et travaillons avec nos services partenaires en fonction des besoins : Ulysse, Exil, Gams, CeMAVIE, ...

Nous y recevons des personnes ayant fui leur pays car elles y ont été torturées et menacées de mort par des institutions, des groupes armés et/ou par leurs communautés que ce soit en raison de leur genre, orientation sexuelle, pratique de l'excision et de mariages forcés, de leur statut d'enfant soldat, d'esclave, de leur appartenance à un groupe ethnique, religieux ou politique persécuté...

<h1>100</h1> <p>Nouvelles demandes en moyenne par année</p>	<h1>45%</h1> <p>Des demandes adressées à Constats reconnues en protection internationale après l'expertise de Constats</p>	<h1>20</h1> <p>Médecins généralistes réalisant des rapports circonstanciés</p>	<h1>10mois</h1> <p>de délai d'attente pour une prise en charge Constats faute d'effectifs et de subventionnements</p>
---	--	--	---



Equipe

L'équipe de Constats est composée d'un pôle de coordination-administration et d'un pôle "expertise".

Le pôle coordination-administration rempli les missions de la gestion de l'asbl, il est composé, en 2025, de la coordinatrice-aide administrative (14h/semaine, salariée), de 2 membres de la coordination (20 h/mois – indépendant-e/bénévole), l'aide à l'accueil-secrétariat (8 h/mois), le responsable à la gestion journalière (0,4 ETP Pipo) ainsi que la comptable. De plus, l'asbl est une réprésentation légale par un organe d'administration (non rémunéré) dont les membres sont : Oumar Diallo (aussi médiateur culturel), Isabelle Moureaux (médecin fondatrice), José Boggiano (responsable à la gestion journalière), Mavrick Dufrasne (médecin).

Le pôle "expertise" dont le but principal est de réaliser les rapports circonstanciés est composé, en 2025, de **17 médecins généralistes** indépendant-es, un médiateur culturel.

En 2025, **5 nouveaux-velles médecins** sont venus rejoindre Constats après leur formation pratique.

Notre asbl est renforcé par des stagiaires médecins du centre médical des Oliviers dont Constats partage les locaux. En 2025, **2 stagiaires en étude de médecine** ont participé à la rédaction de rapports circonstanciés ainsi que **6 assistant-es en médecine générale** en assistantat également au centre médicale des Oliviers. Nous avons aussi pu profiter de l'expertise pendant 3 mois, d'une **psychologue stagiaire en victimologie**.

En mai 2025, le poste de l'aide administrative salarié a été consolidée.

L'équipe de Constats est supervisée 4x/an par l'asbl **OXO**, travaillant sur l'accompagnement des équipes médico-sociales et le stress vicariant. Lors de ces séances, nous débriefons des situations qui nous posent questions. Des réunions à thème juridique, médical ou psychologique peuvent aussi être organisées ponctuellement en fonction des besoins de l'équipe. Toutes ces rencontres nous permettent de nous retrouver au siège de Constats dans une ambiance conviviale et participent au renforcement de la cohésion de notre équipe. Nous avons le sentiment ces activités de cohésion d'équipe mises en place participent à créer un environnement plus favorable à l'engagement et à la fidélisation des soignant-es de notre équipe, même si leur effet reste encore difficile à évaluer de manière formelle.

Composition de l'équipe en 2025

Coordination : Isabelle Moureaux, Jamie Lee Fossion (14h), Naajiyha Kathrada

Médecins : 20 médecins réparti sur la Belgique avec une prédominance à Bruxelles

Médiateur-trice culturel : 1 médiateur culturelle et 1 nouvelle médiatrice en 2026

Finances et Communications : 1 nouveau collègue en 2026

Comptable : 1 comptable externe



Expertises

En 2025, l'asbl Constats a reçu **136** nouvelles demandes de prise en charge au cours de l'année, une vingtaine de demandes en moins qu'en 2024.

Parmi les nouvelles demandes, nous comptons **49** demandes entrant dans le cadre du projet subsidié par le Fond Volontaire des Nations Unies (cas ONU), et **57** situations concernant des patient.es victimes de violences dans un cadre familial ou privé (cas FAM). Les **52** demandes restantes sont soit des demandes où il y a un manque d'informations (dossier incomplet) ou qui ne répondaient pas à nos critères d'attribution pour la réalisation d'une expertise, soit en cas d'atteinte uniquement psychologique, soit il n'y ait pas eu d'informations complémentaires à ce stade. Nous pouvons noter qu'il y a de nombreux dossiers pour lesquels certaines informations essentielles sont manquantes (par ex : absence de récit) ce qui ne nous permet pas d'en tirer des conclusions totalement fiables

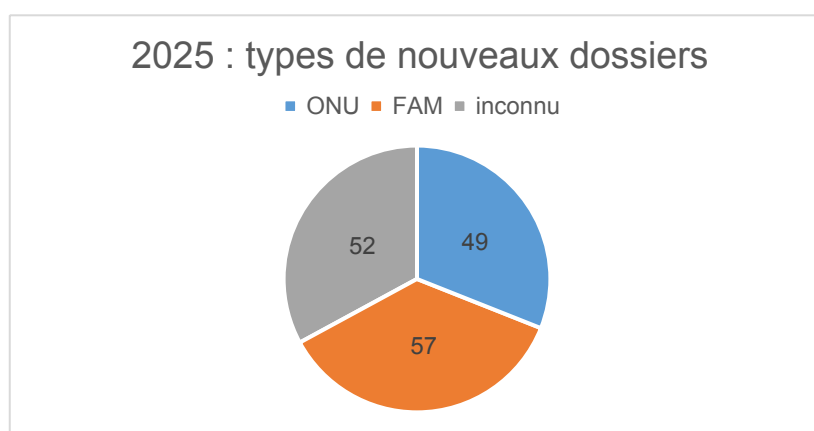


Figure 1 : Part (nombres) des nouveaux cas ONU (bleu), FAM (orange) ou hors critère d'attribution (gris)

En 2025, nous avons pris en charge et **réalisé 33 rapports finalisés et 8 rapports de suivis**. Les rapports de suivis sont des rapports retravaillés en collaboration avec les avocat.es pour permettre la réintroduction d'un recours ou d'une nouvelle demande. Ces chiffres nous donnent **une moyenne de 3,4 dossiers traités par mois** sur l'année 2025.

En détail :

- 6 rapports ont été remis en 2025 pour des demandes de l'**année 2023**
- 21 rapports ont été remis en 2025 pour des demandes de l'**année 2024**
- 6 rapports ont été réalisés et remis en 2025 pour des demandes de l'**année 2025**

Néanmoins, une série de dossiers **ont commencé en 2025** et ne sont pas encore terminés :

- 12 expertises de demandes de 2024 sont en cours
- 3 expertises de demandes de 2025 sont en cours

De plus, actuellement en avril **2026**, 10 expertises sont également en cours.

Nous constatons une baisse du nombre de rapports réalisés par rapport à l'année passée (54 rapports finalisés en 2024).



Profils des nouvelles demandes de 2025

1. Genre

Sur toutes les demandes reçues, **46** concernaient des femmes, **89** des hommes et 1 ne contenait pas d'information quant au genre¹. Comme chaque année, on observe qu'il y a une part plus importante d'hommes dans les dossiers reçus. Si nous regardons le genre en fonction du type de dossier, nous observons la même tendance que les années précédentes, c'est-à-dire une majorité d'hommes dans le cadre de dossiers "conflit armé / autorité policière /..." et une majorité de femmes dans les dossiers de violences dans la communauté.

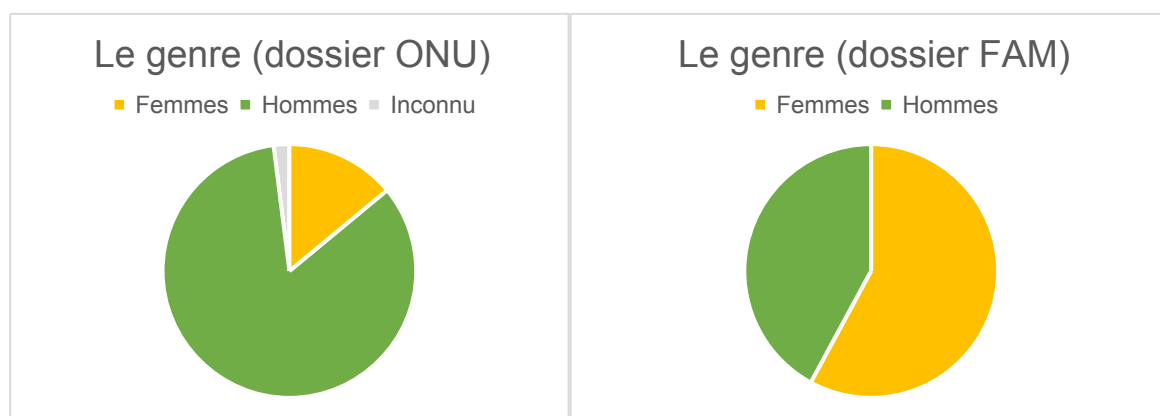


Figure 2 : Part (%) d'hommes (en vert) et de femmes (en jaune) pour les cas ONU (à gauche) et les cas FAM (à droite)

2. Les situations de mauvais traitements

Il existe plusieurs types de situations en fonction des motifs de persécutions. Pour nos subsides, nous les classons en deux grandes catégories (ONU et FAM) qui représentent les cas de violences exercées par des agents détenant le pouvoir/l'autorité (l'Etat, la police, la justice, les milices, l'armée, ...) et celles survenues dans la communauté, la sphère privée (groupes familiaux ou communautaire, le mari, la belle-famille, ...).

Cas ONU	Cas FAM
<p>Violences exercées par des agents étatiques sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des opposant.es politiques ou idéologiques - Des minorités ethniques, religieuses, sociales (orientation sexuelle, identité de genre, esclavage...) - Des personnes ayant eu une altercation 	<p>Violences exercées par des agents non-étatiques telles que les personnes torturées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des victimes de trafic d'êtres humains - Des victimes de mariages forcés - Des victimes de maltraitements familiaux (propre famille, belle-famille...) - Des victimes de violences sexuelles

¹ Pour tous les graphiques donnés, les chiffres comprennent uniquement les bénéficiaires pour lesquels nous détenons l'information étudiée dans notre fichier statistique (ici, le genre et le type de dossier (ONU/FAM)).



- avec des représentants de l'autorité
- Des personnes appartenant à une secte
- Des personnes ayant été détenues en prison
- ...

3. Age et genre

Dans nos demandes 2025, nous observons la répartition suivante selon les classes d'âges :

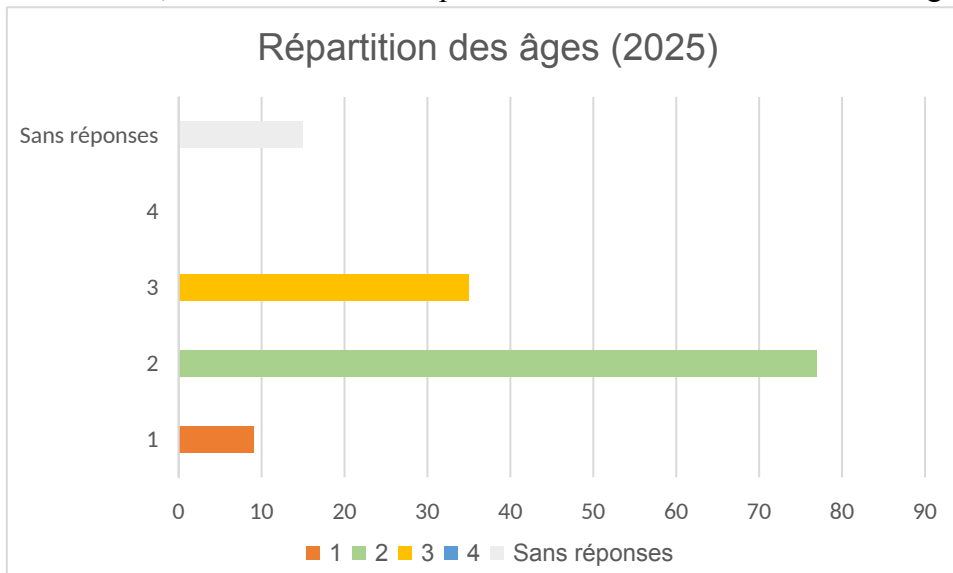


Figure 3 : Part (nombre) selon la classe d'âge avec les classes suivantes : 0-18 : 1 ; 19-35 : 2 ; 36-60 : 3 ; 60+ : 4

Dans les classes d'âge 2 et 3, la répartition du genre est globalement équilibrée. Chez les très jeunes (1), ce sont plus souvent des hommes (2 femmes - 9 hommes). Cette année, il n'y a pas de plus de 60 ans.

4. Origine géographique

Nous observons la répartition suivante selon la région d'origine :



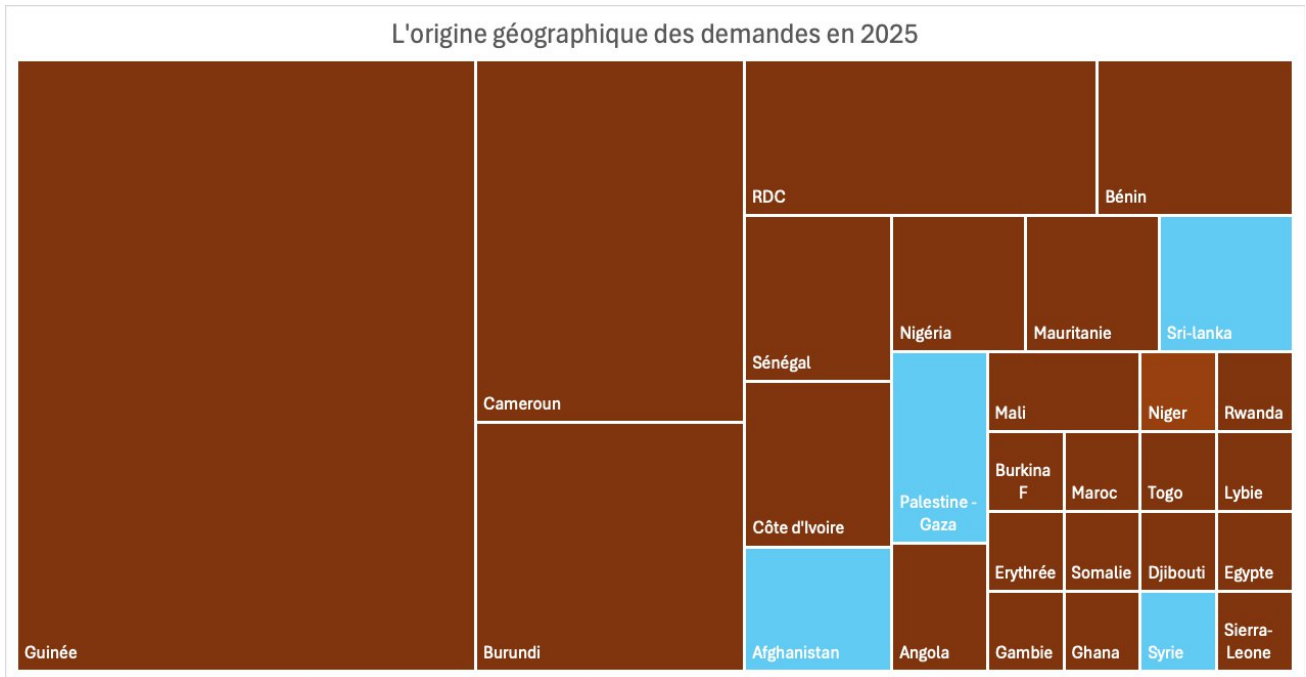


Figure 4 : Proportion par répartition de l'origine géographique des demandeur.euses de 2025

Le continent africain (en brun) est majoritairement représenté dans les demandes, ensuite, le continent asiatique (dont le moyen-orient). Par rapport à 2024, cette année, nous n'avons pas de demandes du continent européen ni de l'Amérique latine/Amérique du Sud. Comme chaque année, la Guinée et le Cameroun sont les deux pays d'origines les plus fréquents des bénéficiaires. En plus de l'actualité (géo)politique, deux biais peuvent expliquer cette dernière information : premièrement, les communautés fortement représentées se transmettent les informations du réseau, deuxièmement nous travaillons historiquement plus étroitement avec des avocat-es qui ont une grande communauté guinéenne dans leurs demandes de protection internationale.

Aboutissement des expertises depuis la fondation de Constats

Depuis l'été 2020, nous tenons un fichier statistique dans lequel nous prenons note des issues des procédures des personnes nous ayant envoyé une demande depuis 2009 jusqu'à ce jour.

Si nous souhaitons avoir une idée de l'utilité de notre travail, bien qu'un grand nombre de facteurs interagissent, nous pouvons par exemple tenter d'observer la part de personnes reconnues et déboutées après avoir effectué une expertise chez nous. Nous devons également tenir compte des personnes dont la procédure est toujours en cours ainsi que de celles dont nous n'avons jamais pu obtenir de nouvelles.

Voici les répartitions obtenues de 2009 à 2021 (sur un total de 1152 demandes dont 405 mauvaises indications et donc non inclus dans les expertises) :



Suivi de l'état des procédures de 2009 à 2021

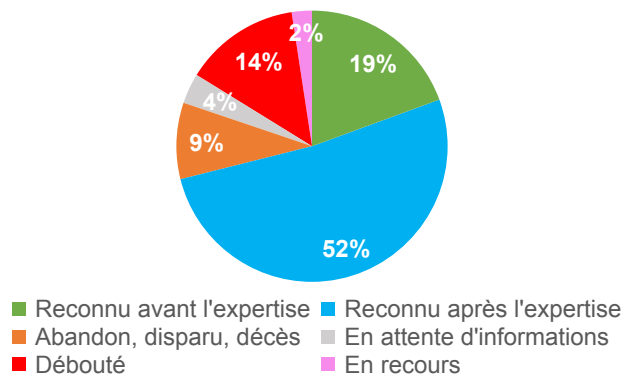


Figure 5 : Issues de procédures des expertises réalisées 2009 à 2021

Nous considérons que ces résultats sont très encourageants. Bien que ces chiffres gagneraient à être plus profondément analysés quant à leurs potentiels biais, il semble clair que dans les cas où nous recevons des nouvelles quant aux issues des procédures, celles-ci sont - pour l'instant - majoritairement positives.

En 2022, sur les 77 expertises menées (sur les 155 demandes reçues), **45% de nos expertises ont été reconnues**. Ce chiffre peut être vu à la hausse car il nous manque encore les informations des procédures en cours ainsi que les expertises où un recours au CCE a été demandé.

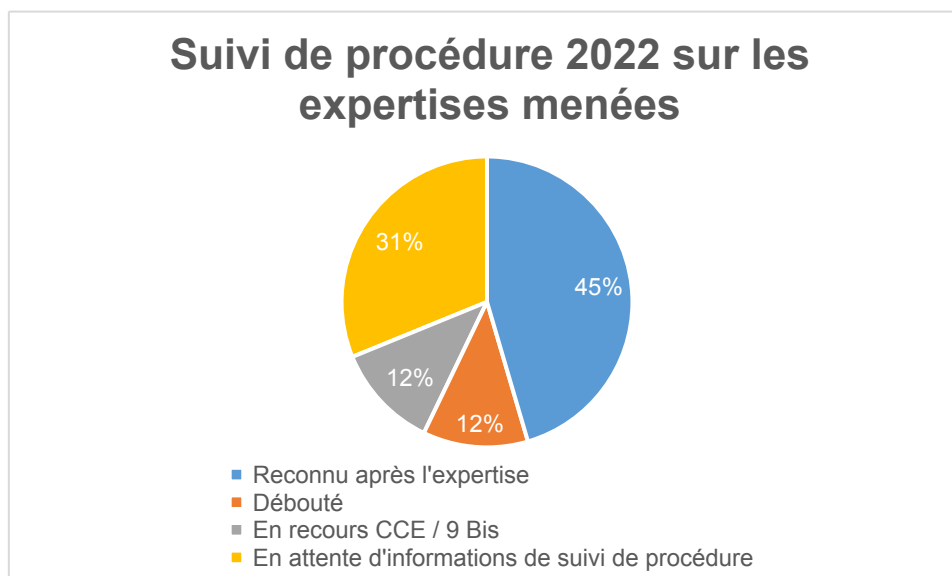


Figure 6 : Le statut des procédures après expertises pour l'année 2022



Finances et communication

En 2025, nous avons été subsidiés par : Fond Volontaire des N-U pour les victimes de torture,
Fondation Roi Baudoin

Nous utilisons principalement ces subsides pour payer :

- Les honoraires des prestations de constat de nos médecins (50 €/heure).
- Les heures de coordination réalisées par différentes personnes de l'asbl (35 €/heure).
- L'assistante administrative à temps partiel.
- Les réunions d'intervision avec l'asbl OXO renforçant le soutien psychologique disponible, l'échange de visions et de bonnes pratiques entre médecins autour des expertises.
- La réservation d'un gîte pour permettre aux médecins de Constats de participer au stand que nous tenons au festival Esperanzah, dans le but de recruter des nouveaux médecins engagés.
- Le catering de nos diverses réunions/formations.
- La participation aux frais pour les locaux.
- Quelques fournitures et matériel informatique.

Particulièrement cette année, un budget a été utilisé pour financer l'achat d'un écran et d'un projecteur pour la nouvelle salle de réunion à destination des réunions et formations de Constats.

Nous avons également pu compter sur des donateur.ices à raison de 15.454,- €. Malheureusement, un retard administratif de notre part ne nous a pas permis de renouveler la déduction fiscale pour l'année 2025.

Nous pouvons aussi compter sur les remboursements de nos prestations en cas de réception d'un réquisitoire à raison de 4.110,- €.

Cette année, à la suite de l'annonce de la perte du renouvellement de financement des Nations Unies et de Vivre ensemble en 2026, nous avons prospecté pour de nouvelles sources de financement. Actuellement, nous n'avons pas réussi à obtenir des subsides structurels ou aux moments similaires à ceux de l'ONU et de Vivre ensemble. Néanmoins, notons que nous avons proposé et obtenu des subsides de :

- La Fondation Roi Baudoin – soutien financier pour les expertises
- Fonds New Life – projet autour de la prise en charge des MGF
- La Loterie Nationale – promotion de notre asbl à travers un clip vidéo

Par ailleurs, et notamment grâce aux recommandations formulées lors de l'assemblée générale de l'année passée, nous avons sensiblement amélioré notre communication. En parallèle à l'objectif de communication, un outil en ligne a été mise en place pour récolte des dons (WhyDonate) à travers le site web (revisité). Dans une optique de visibilité et de communications sur nos missions et de récolte de dons, nous avons (re)lancé la page Instagram et une page LinkedIn. En 2025, une journaliste de Médor magazine est venue suivre une expertise pour écrire un article qui est paru en mars 2026.



Innovations

Fruits de réflexions sur la confidentialité des données, le stockage des rapports et archives ainsi que la professionnalisation de la création de dossier, le conseil d'administration a validé la création d'un compte **Medispring** pour l'asbl Constats. Cela permet aux médecins utilisant déjà Medispring (une majorité de nos médecins) de se connecter à la plateforme afin de consulter le dossier de l'expertise ainsi que de rédiger et collecter les documents du rapport circonstancié. Ce nouveau fonctionnement doit encore être rendu opérationnel.

Sensibilisation - Formations

Constats agit à la fois dans un but de formation "interne" directement pour former et "engager" des nouveaux médecins pour l'asbl mais aussi de façon "externe" à travers des sensibilisations et des formations à destination de professionnel.les amené.es à prendre en charge notre public cible vulnérable. Ces formations sont réalisées à la carte, à l'initiative des universités et hautes écoles, du réseau associatif, ...

La formation "Constats" : organisée dans nos locaux, cette formation théorique de 3h à destination des médecins et futur.es médecins porte sur la réalisation/rédaction de rapports circonstanciés. En 2025, deux formations ont eu lieu. De plus, ces formations sont à présent accrédités pour les médecins généralistes. Vu la pénurie de médecins, nous avons ouvert la formation aux soignant.es (infirmiers, sage-femmes). Cette année, **29 médecins ont été formés** lors de ces deux sessions. **11** d'entre-eux ont réalisé ou sont en cours de réalisation de la formation pratique (suivi d'au minimum 1 expertise en binôme avec un médecin formé).

Cette formation est essentielle pour notre asbl car le taux de rotation de médecins au sein de notre association reste élevé : une proportion significative des médecins initialement intéressé.es par le projet se désengage en cours de formation ou après quelques constats. La surcharge des médecins généralistes en première ligne, le changement de carrière ou les pauses pour projets personnels (peut-être en raison de la typologie de nos médecins : jeune médecin en fin d'assistantat ou en début de carrière) en sont des hypothèses.

Les formations dans le cadre scolaire-universitaire : depuis janvier 2021, nous donnons à l'Université Libre de Bruxelles un cours à l'intention des assistants en médecine générale, intitulé "violences sociétales" et un autre "le parcours de la personne exilée en Belgique" (une année sur deux en alternance) dans lequel nous présentons notre méthode de travail à Constats comme modèle de rédaction d'un certificat médical circonstancié. Ces 2 cours font maintenant partie intégrante du programme de **spécialisation en médecine générale** donné par le département de médecine générale de l'ULB. Nous participons également depuis quelques années à la "**Med G day**", journée organisée par la faculté de médecine de l'ULB dans le but de présenter aux étudiants en médecine les différents aspects du métier de médecin généraliste et de les mettre en contact avec diverses associations et praticiens du secteur.

Toujours avec l'ULB, nous intervenons dans le cadre de l'**Equity Health Lab**, projet interfacultaire à destination des étudiant.es juristes, médecins, assistant.es sociaux.ales, sage-femmes, kinésithérapeutes, psychologues, etc, leur permettant d'être épaulé.es dans l'accompagnement



juridique réel de demandeur.euses d'asile. Nous y effectuons des présentations, participons à des groupes de discussions et des étudiants effectuent un stage à Constats pour y suivre des expertises.

Cette année, nous avons présenté notre travail lors **du congrès “La Chaire Internationale Denis Mukwege”** qui s’est déroulé à l’ULB. S’en est suivi une publication dans la revue de l’AMUB.

En 2025, nous avons présenté notre travail :

- Lors d’un cours sur les parcours des personnes exilées destiné aux assistants en médecine générale à l'ULB,
- Lors du Medgeday organisé par l'ULB,
- Dans le cadre de formations interdisciplinaires d'étudiants “Equity Health Lab”,
- Aux élèves (25) de l’option technique sociale de l’Institut Marie Immaculée à 1070 Bruxelles



Les formations dans le réseau : ces formations, sensibilisations, rencontres constituent une partie de la reconnaissance de notre travail ainsi que de nos qualités de collaborateurs dans les réseaux d’aide aux personnes victimes de tortures dans leur pays d’origine. De plus, celles-ci nous permettent d’expliquer nos critères de recevabilité aux personnes qui nous envoient des demandes.

En 2025 nous avons présenté, formé, rencontré :

- Sensibilisation à la rédaction de rapport circonstancié pour les médecins lors du webinar de la SSMG (Société Scientifique Médecine Générale)
- Rencontre avec Bel Refugee pour expliquer notre travail et les critères de recevabilité à la coordinatrice et membre de l’équipe (juriste et assistant sociaux).

Partenaires et réseaux

Nous renforçons chaque année nos partenariats déjà existants et nous créons de nouveaux liens dans le réseau. L’ensemble de ces participations nous a permis de créer un réseau engagé dans la lutte contre les injustices rencontrées par les demandeurs d'asile en Belgique et de perfectionner nos stratégies quant à la confrontation de nos rapports avec les instances d’asile.

Côté projets : cette année encore, nous prenons part au projet de visites médicales et réalisation de rapports circonstanciés dans les **centres fermés, coordonné par MSF**. En effet, depuis 2024, plusieurs de nos médecins participent à ce projet en effectuant des visites dans divers centres fermés pour des personnes en séjour illégal, détenues et menacées d’un retour forcé dans leur pays d’origine. Le but de ces visites est de mettre en évidence leurs problèmes de santé et également dans certains cas de rédiger un constat de façon à ce qu’elles puissent être remises en liberté. Cette année, nous avons effectué 4 visites et 3 rapports.

Cette année, nous avons participé à la présentation de la ToolBox de Médecins du Monde, un dossier partagé en ligne à destinations des soignant.es du secteur social-santé qui rassemble des informations



et des outils. Notre présentation s'y trouve déjà. Cette participation nous a permis de rencontrer le réseau et de connaître les autres outils du projet Toolbox.

Nous avons aussi continué à prendre part aux journées de réseau de "Vivre Ensemble" malgré l'arrêt du subside en 2026. Ces journées permettent de rencontrer les autres acteurs subsidiés par cette association.

Côté interventions : nous participons toujours aux réunions mensuelles avec le SSM Ulysse, au cours desquelles nous échangeons autour de divers thèmes et partageons des cas cliniques, en compagnie de psychologues, médecins, travailleurs.euses sociaux, juristes et avocats.

Côté visibilité au grand public : nous continuons également à tenir un stand pendant le festival *Esperanza!*.



Perspectives

Ce début d'année 2026 fait apparaître, déjà, les prémices des actions entamées en 2025. En effet, fin de l'année 2025, nous avons été sollicité par une journaliste indépendante souhaitant publier un article sur notre travail dans le magazine *Médor*. Après plusieurs rencontres, Céline Mouchart, a suivi les étapes de la réalisation d'un rapport circonstancié avec Isabelle. Cela a donné lieu à l'article "Lire les corps torturés" paru en mars.

Cette visibilité va encore s'accroître car nous avons reçu un petit financement de la Loterie Nationale pour la création d'un "clip vidéo" de 3 minutes présentant succinctement Constats asbl. Cette vidéo va permettre de visibiliser notre action dans le cadre de notre campagne de dons et être utilisée lors de la recherche de nos subsides mais aussi en introduction de nos interventions extérieures.

Nos liens étroits avec le GAMS et CeMAVie, renforcés dans un petit appel à projet sur les MGF en 2026, nous ont également permis de faire appel à une travailleuse communautaire du GAMS qui a bénéficié d'une expertise il y a plusieurs années pour intervenir dans notre vidéo. Le fruit de cet échange, a fait naître le souhait de renforcer le pôle médiation culturelle en proposant à cette travailleuse communautaire d'intervenir ponctuellement comme médiatrice culturelle (problématiques de violences basées sur le genre, MGF, cultures guinéennes, ...) aux côtés de certaines de nos expertises.

Cette année 2026 est donc fortement axée sur la recherche de financements avec le lancement d'une campagne de dons appuyée par notre présence sur les médias/réseaux sociaux ainsi qu'une Newsletter construite par notre nouveau collègue au poste de "finances et communications".

Nos soutiens financiers



Faites un don



Suivez-nous sur les réseaux

